

RIZERIE SAÏGONNAISE (R.I.S.A.), Binh-Dong (1882-1929) création de [Denis frères](#)

France-Outremer, mai 1951 :

1850. Saïgon vient d'être pris par l'amiral Rigault de Genouilly. Sa chute a fait beaucoup de bruit et déjà les armateurs bordelais, songeant à Balguerie Stuttenberg, s'interrogent pour savoir s'il n'y aurait pas là un nouveau débouché qui arriverait à point pour remplacer l'Amérique du Sud et les Antilles sur le déclin.

Afin d'étudier les possibilités du pays, un armateur girondin, M. Étienne Denis dépêche l'un de ses fils Alfred, jusqu'à Saïgon. Ces nouvelles étant des plus rassurantes, il frète une goélette, « la Mouette » et embarque à bord ses trois autres fils : Émile, Gustave et Alphonse. S'installant dans une humble pagode, au centre d'un pays perdu et même hostile, parce qu'incomplètement soumis, les frères Denis expédient en 1864, le premier chargement de riz indochinois débarqué en France. Un an après, une initiative semblable est prise, au point de vue cette fois de l'exportation du poivre du Cambodge.

Et c'est ainsi, en 1882, la création d'une des plus grandes installations bordelaises outremer : la [Rizerie saïgonnaise](#). Construite sur la rade même de Saïgon, elle permet aux navires d'accoster au bord de ses installations, facilitant ainsi le chargement des quelques 300 tonnes de riz blanc qu'elle produit chaque jour. La production, que l'on pouvait évaluer avant cette création à environ 500.000 tonnes, passe rapidement au bout de quelques années à 1.500.000.

Mais les frères Denis ne s'en tiennent point là : ils répandent sur les marchés internationaux le thé indochinois, participent à la mise en place des usines de fabrication de zinc du nord du pays, se placent à la tête des Brasseries et Glacières de l'Indochine .. en bref, établissent un extraordinaire réseau d'activité.

N° 104. — ARRÊTÉ autorisant la demande d'alignement présentée par
la société de la Rizerie saïgonnaise.

Du 12 mai 1885.

(*Bulletin officiel de l'Annam et du Tonkin*, 1885, p. 187-188)

Le Directeur de l'intérieur,

Vu la demande d'alignement de la Société saïgonnaise, en date du 10 janvier 1885, pour la construction de magasins à élever sur remplacement même de son usine ;

Considérant, que le projet d'exécution de la route du Fort du sud, voté dans la séance du Conseil colonial du 13 janvier 1885, aura pour effet de reporter toutes les constructions situées ou à établir le long de la rivière à 6 mètres de l'axe de ladite route ;

Qu'il est nécessaire de ménager un espace de 50 centimètres pour assurer l'écoulement des eaux à la limite de la route et des constructions qui la bordent ;

Sur l'avis du Directeur des travaux publics,

ARRÊTE :

Article premier. — Les magasins à élever par la Société de la Rizerie saïgonnaise, en bordure sur la route du Fort du sud, seront alignés suivant une parallèle à l'axe de cette route et à une distance de 6 mètr. 50 cent. de cet axe.

Cette ligne sera déterminée par le conducteur des travaux publics chargé de la voirie de Saïgon.

Art 2. — Le Directeur des travaux publics est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saïgon, le 12 mai 1885.

NOUET.

COCHINCHINE

(Notices coloniales publiées à l'occasion de l'Exposition d'Anvers, 1885, p. 405)

Décortiqueries et blanchisseries de riz

Cette industrie ne fait que croître, au détriment des petits décortiqueurs indigènes et chinois qui s'étaient installés dans les différents centres et le long des arroyos.

La plus ancienne de ces usines, sise à Cholon, a été fondée par MM. Spoonner et Renard et Cie.

La seconde fut fondée par M. Cahuzac, de Bordeaux, à Khanh-Hoi (près de Saïgon).

Ces deux usines appartiennent maintenant à la Compagnie française de Saïgon pour le blanchissage et le décortilage du riz ; elles fonctionnent depuis quatorze ans.

Une troisième, sise à Cholon, appartenant à une société chinoise, fonctionne depuis 1877.

Enfin, depuis une année, une dernière usine s'est installée à Tam-Hoi, connue sous le nom de Rizerie saïgonnaise, usine à vapeur pour le décortilage et le blanchissage du riz.

Toutes ces usines sont prospères et fabriquent entièrement tous nos riz d'exportation, suivant les types qui leur sont demandés.

Ordre royal du Cambodge

(15 février 1889)

(Bulletin officiel de l'Indo-chine française, 1889)

Chevalier

Arnoux (Pierre), fondé de pouvoirs de la Rizerie saïgonnaise.

Exposition universelle de Paris (1889)

CLX

Ministère du commerce, de l'industrie et des colonies

SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT DES COLONIES

(Journal officiel de la République française, 3 décembre 1889, p. 6.028-6.030)

Cochinchine et Cambodge

La Compagnie française de Saïgon, la rizerie à vapeur de Cholon et la Rizerie saïgonnaise ont obtenu les mêmes récompenses pour leurs échantillons de riz décortiqué.

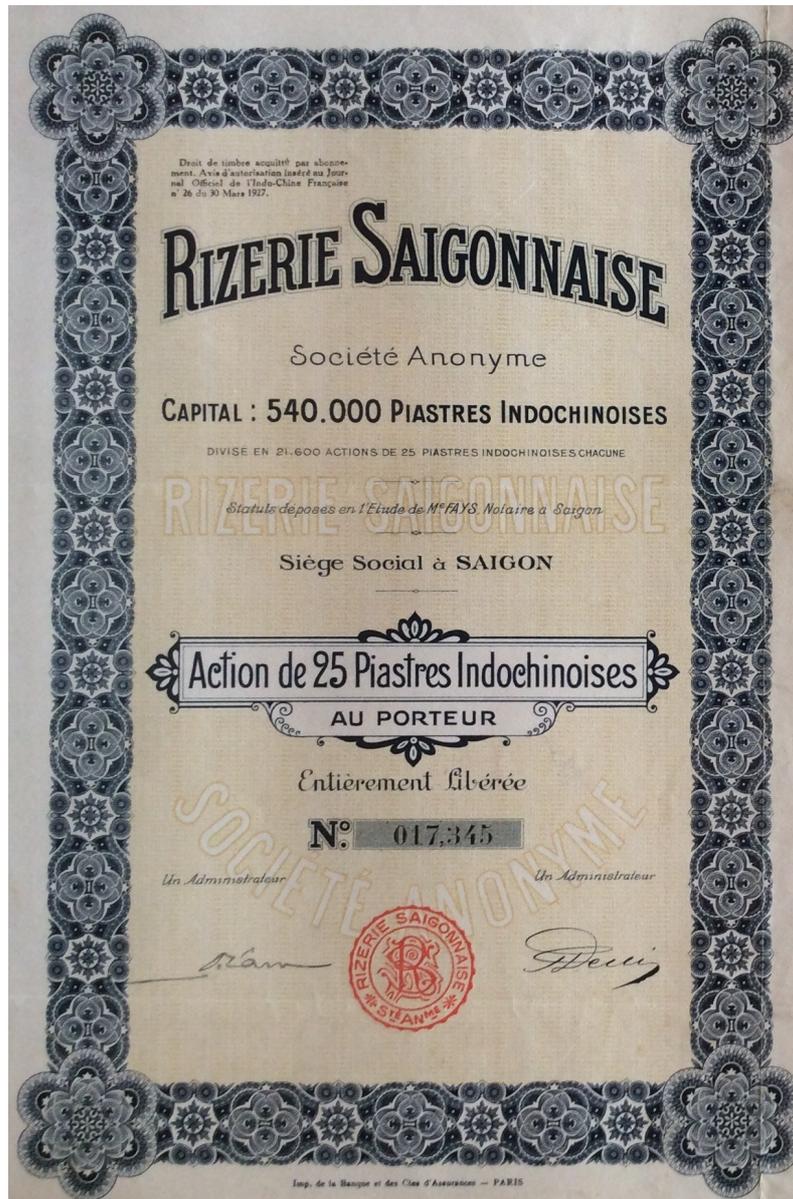
N° 527.— LISTE des notables appelés à composer le jury d'expropriation pour l'année
1890.

(*Bulletin officiel de l'Indochine française*, janvier 1890)

Du ? décembre 1889.

Devenet ¹, directeur de la Rizerie saïgonnaise.

¹ Charles Marie Devenet : ancien directeur de la Compagnie française de Saïgon.



Coll. Olivier Galand

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au
Journal officiel de l'Indo-Chine française
n° 26 du 30 mars 1927

RIZERIE SAIGONNAISE

Société anonyme

Capital : 540.000 piastres indochinoises
divisé en 21.600 actions de 25 piastres chacune

Statuts déposés en l'étude de M^e Fays, notaire à Saïgon

Siège social à Saïgon

ACTION DE 25 PIASTRES INDOCHINOISES
AU PORTEUR
entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) :
Un administrateur (à droite) : Denis
Impr. de la Banque et des Cies d'Assurances, Paris

Nouvelles sociétés indochinoises
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 20 mai 1927)

Nous apprenons la constitution de la Société « Rizerie saïgonnaise », au capital de 540.000 piastres divisé en 21.600 actions de 25 piastres, dont 1.000 remises à la Compagnie franco-indochinoise et à la Société des Riz d'Indochine Denis frères pour leurs apports consistant en plans, études et projets et une option sur des bâtiments et terrains à Cholon. Le dividende statutaire est de 6 %.

Les premiers administrateurs sont : la Compagnie franco-indochinoise, la Société des Riz d'Indochine Denis Frères, la Société Denis Frères d'Indochine, M. [Jean] Le Bret ² et le comte Félix de Vogüé.

Rizerie saïgonnaise
(*La Journée industrielle*, 16 janvier 1929)
(*L'Information financière, économique et politique*, 17 janvier 1929)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes du premier exercice social, clos le 31 décembre 1927, qui ne comportent pas de compte de profits et pertes, la mise en marche de l'usine n'ayant eu lieu effectivement que le 1^{er} octobre 1927.

La nomination de M. Édouard de Laboulaye en qualité d'administrateur a été ratifiée.

Suite :
1929 (décembre) : absorption par la [Compagnie franco-indochinoise](#).

² [Jean Le Bret](#) (1871-1947) : beau-frère d'Édouard de Laboulaye, de la Banque de l'Indochine. Ingénieur civil des mines passé au service du groupe Denis frères.